

M. de Brabant.
Monsieur

Copie à la Haye ce 11. Febr. 1666.

1215.

Je mande à M. de Chambres de quelle manière j'ay conduit icy pour son intérêt, l'affaire du ministre Saunier. Ce qu'il vous a plus m'indiqué de sa faute et le témoignage de la vérité, y a bien été lui auprès des A.M. qui par leur immission qui luy ont été donnée de votre grande main, conduisent fort les aduis sortis de votre main, que je luy communiquai aux occasions. Il me souvient Monsieur, que dans une de vos lettres vous avez pris la peine de me avertir que M. de Cozan auroit été informé que je dissois en cette cause et particulièrement au sujet de l'aff de mad de St. André. La calomnie est aussi fausse que noire, et plus noire que le diable. Je prie qu'il m'aconnue et entende parler de moy comme d'un bonhomme, et croira volontiers que je ne seroy pas bien agis d'en prêter la réputation sur la fin de mes jours. Malcoit, farago contre moy de ce que j'ay tenu la main à ces qu'il ne fit à S.A.M. comme j'en avois ordre. Et n'ay voulu apprendre qu'il viast paroître en cy malgré les difficultés que je luy en avois faites tant à Orange qu'à Paris, tous par ordre express. ne celle de s'engager à décrire toutes mes actions par des memoires que S.A.M. a parfois trouvés vilains et si insolents qu'il n'aprouvoit qu'on les accueillent de lire en sa présence. Il ore mesme, die on, débité que je n'ay continué le Bail aux Vieux fermiers que pour les pouvoirs que j'en ay reçus, moy qu'on crait, n'avois pas rapporté une espingale d'Orange. Me croirez vous si folle. Monsieur, que je me formalise plus de cela que de l'abbaissement d'un cheval. Cest, le tiers des enragés comme cela au dessous de ma colère. Ioy seulement je vous cite le personnage, par ce qu'il semble assy vrai-
sticble que la calomnie susd' pourroit être sortie de son écriture. Il le croit fort en peine de n'en pouvoir trouver autre nature plausible, me conduisant ayant été publiquement chez Bouy et, gracie à Dieu, assy bien gouté dans la bouche des gens d' honneur. Ce n'est pas d'aujourd'huy que je connais M. de Cozan dans ce nombre. Il est nostre procurisseur, et a toujours fait bien faire de quelles maneirs il est avendu, et dans quelles il a été acheté. Je dis sans compter, qu'il ne doibt pas faire estat que personne de nos sujets. Se puise estoit plus que moy, sans autre intérêt, comme il crait, que celuy auquel il me portoit. Il connoissoit de sa vérité et de ses belles qualitez pour l'aff de la d. Dame de St. André qu'il est juste qu'il prenne la cause, je trouve qu'il vise fort bien, qu'il m'en bravoit une nouvelle l'omenus pour S.A.M. En se reportant à la continuité que j'ay de la chose. Et je delierai cette lettre en temps opportun. Parmi grand nombre d'affaires faciles et gouttes qui embarrasse sa maison, il est bon de faire ainsi parfois mémoires sollicitations, et fournir du sujet aux amis de l'avenir sur pied. Il y a 6. ou 7. jour que je garde la maison, la chambre et couverte le lit, à cause d'une infestation scientifique et vague, qui m'incommode extrêmement. Dieu y pourvoira de grâce. Je prie de vous la continuer et aux vostres à très longues et demeure passionnement,

Monsieur

en occasion de rendre graces par écrit à ces bonnes personnes de l'ordre du Temple qu'ils auroient résolu de m'ouvrir brevet obtient serviteur d'oyer moy, s'il vous plaist d'en faire autant de bouteille.

